

BULLETIN 2020 MUNICIPAL

JANVIER 2020



Editorial du Maire

Le Temps du bilan

Cette année, notre bulletin municipal revêt un caractère particulier puisqu'il est le dernier de notre mandat.

Me reviennent mes premiers mots de Maire : « un honneur et une charge », car il n'y a pas beaucoup d'heures creuses dans la vie d'un Maire, qui est souvent le « premier de corvée » ; mais, comme tous les membres bénévoles du Conseil Municipal, nous n'avons pas d'autre ambition que de servir l'intérêt général, ce qui fait la difficulté, mais aussi la fierté d'exercer cette fonction d'élus.

Disons-le d'emblée, jamais mandat n'aura été autant bouleversé et éprouvant :

- Restrictions des moyens
- Amplification des tâches
- Réformes institutionnelles
- Resserrement des tutelles
- Exigences des citoyens
- Développement des incivilités

Dans ces conditions, on peut comprendre le découragement, les abandons ou les renoncements. Bien sûr le Président de la République nous a encouragés en nous disant qu'il a besoin de nous. Mais le baume de la parole soigne rarement les plaies du quotidien.

Malgré tout, l'usure du temps, la charge de travail au détriment de la vie privée et le poids des responsabilités n'ont pas altéré la sincérité de notre engagement et, à l'aube des prochaines échéances électorales, nous vous contacterons rapidement pour vous dire nos intentions.

Dans Les Misérables, Victor Hugo fait dire à une vieille dame qui s'adresse à Jean Valjean qui ne veut pas se présenter : « *c'est utile un bon Maire, et on n'a pas le droit de reculer devant le bien qu'on peut faire...* ».

2019 a vu la réalisation de la dernière tranche de rénovation (en LED), de l'éclairage public dont la facture a baissé de 50% (2 774 € au lieu de 5 360 €) suite à l'extinction de 0 h à 6 h du matin, extinction qu'il faudra cependant aménager par sécurité, dans le centre du village. Après un bel été, les records de pluie de novembre et décembre ont retardé les travaux de voirie dont certains devront attendre l'an prochain.

2020 verra l'arrivée des compteurs Linky et de la Fibre, le traditionnel Carnaval en février, un superbe récital de piano en avril, une super production théâtrale le 8 mai, le repas du village et le feu d'artifice des fêtes du 15 août Autant de temps forts qui nous font aimer d'avantage le territoire : car on ne peut rien faire de bien si on ne l'aime pas.

A la tribune du Congrès des Maires de France, André Laignel, vice-président disait :

« Dans nos paysages, nos collines, nos montagnes et nos plaines, il arrive des moments de notre vie où on s'arrête, on regarde autour de soi, on respire l'air délicieux de cet hiver et on se dit : comme il fait bon vivre chez nous, même s'il y a trop de malheur, trop de tristesse, trop de détresse, voilà le pays qu'il faut servir ! ».

C'est ce que l'on essaie de faire... alors, souhaitons nous tous bon courage, bonne chance et bonne santé pour cette nouvelle année.

Claude LACOUR

Le Conseil Municipal vous présente ses meilleurs vœux

RECEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS

Samedi 12 janvier 2019, le Conseil Municipal a invité les nouveaux habitants de 2018 à la traditionnelle présentation des vœux lors d'un vin d'honneur à la Mairie.

C'est ainsi que nous avons pu rencontrer :

- M. et Mme PALADINI/HALIN du 17 rue du Bourguet
- M. et Mme GALLET/THONNARD du 4 rue du Bourguet



L'institution de ce petit moment de convivialité permet de commencer l'année en souhaitant la bienvenue aux nouveaux arrivants en faisant plus ample connaissance.

D'ores et déjà, souhaitons donc la bienvenue à celles et ceux qui ont emménagé sur notre commune en 2019 et que nous avons invités le samedi 11 janvier 2020.

- M. Alain LARRUE au 15 rue Rimbère (ex maison de M. Mme MARRU)
- M. et Mme Jean ESTEVAN au 4 rue de l'Arrecq de Cassou (ex maison M. Georges SALGADO)
- M Nicolas IVENS et Mme Alisson SOUBELET 6 rue de l'Arrecq de Cassou (ex maison de M et Mme DRATZ)
- M. et Mme CONSTANTI/NOTTIN au 4 rue de Rimbère (ex maison M. et Mme PALAS Hervé et Claire HAUTESSEIRE)
- M. François MATA au 10 rue de la Carrère (ex maison de M. POMES et Mme ALLEGRET)
- M. Quentin LACOTTE et Mme Mélanie LEROY, nouvelle maison impasse de la gare.

Qu'ils sachent d'emblée que nous sommes à leur disposition sur la commune.

VIE MUNICIPALE

Les réunions du Conseil Municipal sont régulières, annoncées et publiques (vous pouvez donc y participer). Elles ont eu lieu les 25 janvier, 13 février, 22 mars, 12 avril, 21 juin, 25 juillet, 30 août, 8 novembre et 20 décembre.

La presse consent parfois à en faire un compte rendu en plus de celui affiché au panneau de la Mairie, que vous pouvez consulter, et que nous publierons sur le site : <https://www.geus-oloron.fr> dès que la rubrique sera créée.

Les réunions d'adjoints, élargies aux membres du Conseil disponibles se tiennent le jeudi soir.

Le travail du Conseil Municipal est souvent préparé en commissions (travaux, voirie, forêt, etc...) et par communication internet. **Vous pouvez rencontrer tous les membres du Conseil Municipal au quotidien, sur le terrain : ce sont des élus de proximité** (à portée d'engueulade comme le dit le Président du Sénat Gérard Larcher), et c'est la raison pour laquelle ils bénéficient de la confiance de leurs concitoyens.

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public les lundis et jeudis de 14h à 17h. En outre, le Maire se tient à la disposition des administrés tous les jours de la semaine, sur RDV ou non.

ANIMATIONS, CULTURE, SPECTACLES



En 2019 : Le 17 février c'était le carnaval de Géronce qui fait vibrer chaque année à l'unisson les villages de la vallée.

LE 17 MARS « LAISSEZ-VOUS COMPTER GEÛS D'OLORON »

Malgré une météo capricieuse, une centaine de personnes se sont déplacées dimanche 17 Mars 2019 pour faire connaissance avec l'histoire de Geüs d'Oloron. La commune de Geüs associée à la Communauté de communes du Haut Béarn par le biais du Pays d'Art et d'Histoire a proposé une promenade patrimoniale commentée.



Ce fut l'occasion de découvrir l'organisation de notre village qui a connu un développement sur les deux rives du Joos, de mettre en valeur son patrimoine bâti toujours présent ou disparu, comme son église dédiée à Notre Dame, les éléments d'architecture, de belles demeures et fermes, son lavoir, son moulin, les deux gares du POM (Pau-Oloron- Mauléon), nom de l'ancien tramway qui relayait Pau à Mauléon et traversait la vallée de Josbaig au début du XXème siècle.

Mais aussi son patrimoine immatériel par les témoignages sur la gastronomie, et le rugby.

Une belle matinée où les voix des médiatrices du Pays d'art et d'histoire se sont mêlées à celles très enthousiastes des villageois et des habitants de la vallée de Josbaig.

La vidéo de cette animation est consultable <https://www.youtube.com/watch?v=wQcJT7kJmNo>

LES FETES DE GEUS DES 14 ET 15 AOUT

Les fêtes du village ont une nouvelle fois connu le succès avec le repas du village le 14 au soir (après la messe), les jeux béarnais le 15 après midi et le traditionnel feu d'artifice en apothéose le soir.

Tous nos remerciements à notre dynamique et sympathique Comité des Fêtes sous la coprésidence d'Anaïs Bagolle et Noélie Bérard.



Jeux béarnais du 15 Août

JOURNEE CITOYENNE DU SAMEDI 28 SEPTEMBRE

La 3^{ème} édition de la journée citoyenne du village a réédité le succès obtenu les années précédentes. Une quarantaine de personnes ont fait le choix de consacrer une partie de leur week-end pour prendre soin de leur village, auxquels il faut ajouter une dizaine de personnes indisponibles ce jour là et qui avaient tenu à effectuer divers travaux pour la commune les jours précédents.

Outre les économies réalisées pour le budget communal, ce type d'action contribue à faire émerger une nouvelle conscience collective et renouvelle le désir de citoyenneté en renforçant le lien social et la fraternité. Cette journée s'inscrivait aussi dans le cadre de l'opération « Nettoyons la nature » sous l'égide des Etablissements LECLERC, qui avait fourni des kits de nettoyage (gants, gilets, sacs etc..).

Après un accueil café et la répartition du travail, les différentes équipes se sont dispersées vers les lieux d'interventions : nettoyage des bords de route, de la place, remplacement des traverses faisant office de bancs, peinture de tout le mobilier urbain en bois, implantation de balises routières etc...
La journée s'est terminée par une soirée grillade fort appréciée.... avant la participation aux virades de l'espoir du lendemain.

Chaque année, le dernier week-end de septembre, nous organiserons la journée citoyenne et les virades de l'espoir qui permettent de découvrir une partie de notre territoire en faisant œuvre philanthropique.



Peinture des bancs, nettoyage des bords de routes, du pont du Joos, remplacement des traverses de la place, mise en place de balises routières et d'un miroir

LES VIRADES DE JOSBAIG DU DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

A pied ou à vélo, 150 personnes sont venues de tout le Béarn et de la Soule participer à la Virade de JOSBAIG organisée le 29 septembre au profit de l'Association « VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE ».

Accompagnés par 38 bénévoles, les participants ont pu découvrir les chemins de la Vallée à pieds sur 6 et 12 km et même à vélo vers Navarrenx ou le bois de Chéraute.

La matinée s'est terminée par un apéritif et un repas très convivial à Préchacq.

Partout en France, le dernier dimanche de septembre, on peut donner son souffle à ceux qui en manquent en participant à des marches parrainées. Chacun peut accomplir un effort physique à sa mesure en apportant des dons recueillis auprès de son entourage et/ou un don personnel. 2418 € ont été récoltés sur la Virade de JOSBAIG. Un grand merci à tous les bénévoles du Collectif d'Organisation.

Un grand merci à Marjorie pour avoir su nous expliquer les implications de cette maladie sur sa vie : Les soins quotidiens, les cachets à prendre, les nouvelles avancées de la médecine....

Rappelons que la mucoviscidose se caractérise par des sécrétions visqueuses au niveau de plusieurs organes, principalement les poumons et le pancréas. Elle se développe dès la naissance et évolue avec des épisodes d'aggravation. Deux cents enfants naissent chaque année avec la maladie en France. La recherche a fait beaucoup de progrès ces dernières années.

Pour de plus amples renseignements, pour pouvez aller sur le site www.vaincrelamuco.org.

En 2020 : L'année s'annonce prometteuse avec plusieurs temps forts :

Le carnaval des 22 et 29 février

Récital de piano « Ballades et Impromptus »

vendredi 10 avril à 20H30 à l'église de Geus par le pianiste virtuose François Dumont.

Au programme : Schubert Impromptus D899
Beethoven sonate n°13
Chopin 4 ballades

François Dumont, lauréat de prestigieux concours internationaux, nommé aux victoires de la Musique, mène une carrière remarquable de soliste international.

C'est une organisation décentralisée de la « Saison Culturelle de la CCHB » dont le programme vous a été distribué, et un honneur pour notre village de l'accueillir.

Les places sont à réserver d'urgence auprès de la billetterie de la saison culturelle

- Par téléphone : au 05.59.39.98.68
- Par mail à billetteriesv@hautbearn.fr
- En ligne spectacle vivant.hautbearn.fr
- Plein tarif = 14€, Tarif réduit 8€ (enfants, étudiants, demandeurs d'emploi)



La journée du chien le 18 avril : chez M ROUSSEU- chemin Mainhagu. 10 meutes en démonstration de chasse, animations, buvette, restauration.

Pastorale du 8 mai jouée en soirée au fronton.

Spectacle en une quinzaine de tableaux sur la vie dans nos villages pendant la guerre 39/45 entièrement conçu, écrit, monté, réalisé et joué par des bénévoles volontaires de la vallée, auxquels vous pouvez encore vous joindre en contactant la mairie. Le spectacle sera aidé financièrement par le Conseil Départemental et ainsi qu'on l'espère par la CCHB auprès de qui nous avons répondu à un appel à projet.

Les fêtes du 15 Août de 2020 vont bénéficier d'un long week-end :

Vendredi 14 Août : repas du village sous chapiteau et soirée disco

Samedi 15 Août : messe solennelle et apéritif offert par le Comité dans la cour de l'école.

animations l'après-midi selon le programme qui sera établi.

Feu d'artifice et soirée disco

Les membres du Comité commenceront leur quête dès juillet pour récolter votre participation et assurer le complément indispensable de la subvention municipale pour garder la qualité du programme.

Comme l'an dernier, si vous êtes absents lors de leur passage, une enveloppe sera laissée dans votre boîte que vous pourrez rapporter ensuite à la mairie avec votre participation.

Enfin pour l'automne,

La journée citoyenne samedi 28 septembre.

Les Virades de l'Espoir dimanche 29 septembre.

Le Spectacle vivant de la CCHB nous propose de monter au village un spectacle sur une noce béarnaise avec des acteurs bénévoles locaux, encadrés de comédiens professionnels....dont nous vous reparlerons.

2020 C'EST AUSSI L'ARRIVEE DES COMPTEURS LINKY ET DE LA FIBRE:

L'arrivée de Linky à Geus d'Oloron en 3 étapes

45 À 30 JOURS AVANT LA POSE

Le client reçoit un courrier d'Enedis lui présentant les modalités de remplacement du compteur

LE JOUR DE LA POSE

Un technicien procède au remplacement du compteur en une trentaine de minutes

APRÈS LA POSE

Le client découvre les fonctionnalités de Linky, sur son espace client

La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte a généralisé le déploiement de compteurs nouvelle génération type LINKY qui apporte de nouveaux services :

En premier lieu : le relevé automatique des données à distance
 la facturation établie sur la consommation réelle (et non estimée)
 la possibilité pour chacun de suivre cette facturation au jour le jour.

A partir de la mi-décembre 2019, Enedis a envoyé à chaque client un courrier d'informations.

C'est ensuite la société « Solution 30 », basée à LONS, chargée de la pose qui prendra contact avec chacun pour un rendez-vous de pose dès mi-février.

22 millions de compteurs sur 35 millions ont déjà été déployés en France.

275000 sur 450000 dans les Pyrénées-Atlantiques.

Le remplacement des anciens compteurs par les nouveaux est gratuit.

REUNION PUBLIQUE POUR L'ARRIVEE DE LA FIBRE

Le numérique transforme nos modes de vie à un point tel que si on ne s'y adapte pas, on risque d'être victime d'une nouvelle fracture = la fracture du numérique.

Dorénavant au quotidien, au travail comme à la maison, tout s'organise, se prépare, se commande en "un clic" depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur.

Prochaine étape de cette transformation = le déploiement du réseau Très Haut Débit avec la Fibre. Le département et la CCHB se sont engagés pour l'offrir à l'ensemble du territoire et ont créé le syndicat mixte La Fibre64 chargé de porter le projet.

Geüs d'Oloron et Saint Goin devraient en profiter dès l'an prochain. **Mais avant de connecter les habitations au réseau, les opérateurs exigent des adresses aux normes précises générant une clé numérique géolocalisée, très utile par ailleurs pour les secours (services incendie, médicaux), services à la personne, livreurs....etc.**

Il a donc fallu revoir l'adressage du village et c'est à la présentation de ce travail du Conseil Municipal aidé de "La Poste" que les habitants ont été conviés. Un power point leur a fait découvrir la nouvelle numérotation et les noms de rues qu'il a fallu créer ou renommer.

La mairie vous fera parvenir une attestation de nouvelle dénomination de votre adresse fin janvier. Des démarches vous incomberont, tant administratives (CPAM, CAF, EDF, banques, cartes grises, assurances) qu'auprès de vos correspondants.

La commune s'est engagée à remplacer les panneaux de rues et à fournir les plaques de numérotation. Bien sûr cela créera des perturbations pendant un certain temps, mais il faut en passer par là au nom du progrès, et pour mettre fin aux errements des livreurs ou des facteurs remplaçants ainsi que pour faciliter les secours.



Travaux réalisés en 2019

ARRECQ DE CASSOU

Deuxième et dernière tranche de la réfection de la rue de l'Arrecq de Cassou se terminant par l'aire de retournement du camion Sictom.

Facture LAFITTE 7648 € H.T



AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE DEVANT CHEZ SALDU :

Cet espace était conçu pour les containers tri sélectif et verre du Sictom, cachés par une haie de lauriers. Suite à la réorganisation des collectes, il ne reste que le container verre déplacé en contrebas, puisque le tri sélectif s'effectue maintenant dans les nouveaux bacs individuels à capots jaunes. La plateforme des anciens containers était donc libre et les lauriers inutiles ont été arrachés (ce qui nous exonère de plusieurs heures d'entretien facturées par an). L'espace ainsi nettoyé a été aménagé et peut servir de parking.

Facture LAFITTE revêtement tricouche : 2 106 € H.T



Le revêtement tricouche ne sera terminé qu'en janvier

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE DE LA GARE SUD :

En 2015 nous avons acheté cet ensemble classé « délaissé » (gare + terrain d'entrepôt des Ponts et Chaussés), au Département, pour 2 000 € après négociation afin d'en assurer l'entretien car il constituait une véritable verrue à l'entrée du village. En 2016 la gare a été remise en état par une personne du métier condamnée à des travaux d'intérêt général. Une partie du terrain était aménagée en aire de pique-nique et il restait à nettoyer et réaménager l'autre partie qui pourra servir de parking aux poids lourds qui se garent trop souvent dangereusement sur la chaussée.

Facture LAFITTE revêtement tricouche : 3 826 € H.T



TRAVAUX CHEMIN MAINHAGU

Il s'agit du chemin qui dessert notre concitoyen M.ROUSSEU et dont une partie est située sur la commune de BARCUS. Il était dans un piteux état et n'avait pas été entretenu depuis très longtemps. Nos deux communes ont pu s'entendre pour le refaire intégralement.

Facture LAFFITTE pour la partie commune de Geüs en tricouche: 3 982 € H.T.



Tous ces travaux de voirie sont subventionnés par le Département à hauteur de 30%.

Les autres travaux de voirie (aire de retournement du camion Sictom au chemin de la Croix) et empierrement d'un chemin derrière les logements de l'Arrecq de Cassou ont été reportés à 2020, l'entreprise LAFFITTE n'ayant pas pu les réaliser.

TRAVAUX ROUTE DE JOSBAIG AU CARREFOUR DU CHEMIN DE LA CAMPAGNE

Dès qu'il pleuvait l'eau s'accumulait et recouvrait la chaussée. Le Conseil Départemental a pris en charge la mise en place d'un puisard et d'un caniveau (CC2) ce qui a réglé le problème. Merci au Conseil Départemental et à nos conseillers départementaux : Marie Lyse BISTUE et Jean Claude COSTE.



TRANCHE D'ASSAINISSEMENT ET D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX :

La Commune se devait de raccorder la nouvelle maison de M et Mme LACOTTE/LEROY (assainissement, eau, électricité...etc)

Facture DLBTP : 4 811.40 € TTC

Facture SDEPA : 3 667.32 € TTC

Lors de l'enfouissement des réseaux, l'entreprise DLTP a retrouvé les rails de l'ancien tramway POM (Pau-Oloron-Mauléon)



TRAVAUX DE SÉCURITÉ

Les arbres derrière les logements de l'Arrecq de Cassou devenaient dangereux. A plusieurs reprises des grosses branches sont tombées près des habitations.

L'entreprise Pyrénées Elagage de GERONCE les a abattus lundi 2 décembre.

Facture 614.40 € TTC



RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC :

La dernière tranche a été réalisée cette année, route de Josbaig, chemin Lasasbaigt et chemin de la Croix. Nous avons opté pour des leds qui éclairent plus, consomment dix fois moins et qui sont aujourd'hui abordables en terme de coût.

Facture SDEPA :	8203.51 € TTC
Dont : Participation Département :	2 631.67 € TTC
FCTVA :	1 295.10 € TTC
Participation communale :	4 276.74 € TTC



A gauche ancienne lampe à vapeur de mercure (interdite).

A droite nouvelle led installée



LES SERVICES, COMMERCE ET ENTREPRISES SUR LA COMMUNE ET LE TERRITOIRE :

Les établissements Lacomme ont finalement renoncé à construire la supérette pour laquelle nous lui avons vendu les deux lots derrière la pharmacie et la boulangerie. Le Conseil Municipal compte reprendre la main sur cette affaire pour terminer notre zone d'activité. Les deux terrains sont à nouveau à la vente et pourraient faire le bonheur d'autres entrepreneurs locaux.



En effet, l'ouverture du salon de coiffure « Le coup de ciseaux par Marion », est venu compléter l'offre existante avec beaucoup d'opportunité. Marion a su s'imposer dans un secteur très concurrentiel et nous lui souhaitons tout le succès que cette initiative mérite.

Il faut reconnaître que notre commune et la Vallée de Josbaig sont plutôt bien pourvus en commerces, artisans et services appréciés. C'est d'autant plus une véritable chance que trop souvent le monde rural les perd et se désertifie.

Mais prenons bien conscience que rien n'est jamais irrémédiablement acquis car il est difficile de gérer une entreprise et de la maintenir pérenne.

Il dépend aussi de nous et de notre comportement de consommateur que ces services se maintiennent ou disparaissent

Dans le même ordre d'idée, savez-vous par exemple, que la poste effectue régulièrement des tests de la boîte à lettres de notre village pour connaître le nombre d'enveloppes relevées. Si un jour, les statistiques de nos technocrates décrètent qu'elle n'a plus vraiment d'utilité, ils la supprimeront.

Alors, là aussi, sauvagardons la boîte à lettres de notre village : pourquoi aller poster notre courrier à Oloron ou ailleurs alors qu'on peut le faire ici et préserver le service.

LE SERVICE « REZO POUCE » EST OPÉRATIONNEL DANS LE VILLAGE :

La Commune a décidé d'adhérer à ce service mis en place par la Communauté de Communes du Haut Béarn. « Rezo Pouce » est un service d'autostop organisé et sécurisé favorisant les déplacements alternatifs à la voiture individuelle, en mettant en relation des conducteurs et des passagers préalablement inscrits comme pour le covoiturage, mais gratuitement.

Soit vous faites du stop à un endroit signalé par un panneau Rezo Pouce, soit vous trouvez un conducteur sur l'application sur votre smartphone.

L'objectif est de favoriser la mobilité des personnes d'une manière éco-responsable en partageant un trajet et en créant amicalement du lien social, cela ne s'adresse donc pas seulement aux personnes n'ayant pas de véhicules.

Le panneau Rezo Pouce du village se situe à la sortie, en direction d'Oloron, avant la « gare Sud » au niveau de l'ancien totem Geüs devenu un panneau blanc depuis que la carte a disparu suite aux outrages du temps. Infos et inscriptions sur www.rezopouce.fr



DES NOUVELLES DE NOTRE ECOLE

L'école de notre village fait partie du Regroupement Pédagogique Intercommunal de la Vallée de Josbaig

L'équipe enseignante compte 7 enseignantes réparties sur 5 écoles.

Ecole de Geüs : Madame Couchinave

Ecole de Géronce : Madame Camet-Lassalle à ¾ temps et Madame Dartiguelongue à 1/4 temps.

Ecole d'Orin : Madame Lapuyade

Ecole de Préchacq - Josbaig : Madame Gastereguy

Ecole de Saint-Goin : Madame Gabaston directrice – classe des MG/GS

Madame Chambrier

classe de TPS/PS/MS

Les effectifs

ECOLES	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Saint Goin	4 (janv)	14+ 1(janv)	19+1 (janv)	15						48 54(janv)
Orin					21					21
Prechacq Josbaig						14	8			22
Géronce									22	22
Geus							7	13		20
Total		14	19	15	21	14	15	13	22	133

Représentants des parents d'élèves pour notre école Madame Isabelle Candalot et Madame Marion Hippolyte.

L'obligation scolaire commence maintenant dès l'âge de 3 ans.

Une restauration scolaire et un service de garderie fonctionnent ainsi qu'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ACSH) pendant les vacances scolaires et les mercredis.

Les inscriptions se font au secrétariat de mairie de la commune de résidence.

De nombreux projets pédagogiques sont mis en place, tant sur le plan culturel que littéraire, sportif et numérique, en partenariat avec la CCHB (Communauté de Commune du Haut Béarn), qui a doté les classes d'équipements informatiques.

Les élèves de CE2/CM1 de notre école vont à la piscine tous les mardis après-midi en période 2 pour 7 séances. Ils ont assisté les 14 et 21 novembre à 2 spectacles de marionnettes et bénéficieront pendant 2 mois jusqu'en janvier de l'intervention d'une plasticienne pour travailler sur le thème des mains dans la mythologie et visiteront l'exposition à la Villa Bedat sur les mythes du rêve à travers les légendes pyrénéennes.

Cette année encore ils participeront au prix Bouquin Malin de la médiathèque d'Oloron. Le coût des transports et entrées (piscine, théâtre etc.) est pris en charge par la CCHB.

L'APE : nos enfants bénéficient également des actions de l'Association des Parents d'Elèves : une équipe dynamique qui organise régulièrement des activités visant à financer les projets entrepris par les enseignants.



URBANISME

Entrée en vigueur du PLUI de la vallée de Josbaig

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la Vallée de Josbaig a été approuvé et est exécutoire depuis le 14 décembre 2019. Il se substitue donc aux 6 cartes communales des communes de la vallée.

Le dossier complet du PLUI est consultable :

- Dans les 6 mairies couvertes par le plan : Aren, Géronce, Geüs d'Oloron, Orin, Préchacq-Josbaig et Saint-Goin
- au pôle urbanisme de la communauté de communes du Haut Béarn (CCHB) – 9 rue Révol 64400 OLORON STE MARIE - (05.59.10.35.72)
- sur le site internet <https://www.hautbearn.fr/vivre-habiter/urbanismehabitat/plui-de-josbaig.html>

A la différence des cartes communales, le PLUI définit un zonage. Pour chaque zone, un règlement spécifique s'applique. Nous attirons tout particulièrement votre attention sur le volet «règlement» qui définit notamment les matériaux autorisés (en particulier pour les toits), les couleurs, la hauteur, la nature des clôtures etc...

Nous vous rappelons que toute construction nouvelle, extension, modification de l'aspect extérieur de votre maison, tout abri de jardin (supérieur à 5m² même démontable), tout changement de destination (grange transformée en pièce à vivre par exemple) doit faire l'objet d'une déclaration en mairie afin d'obtenir une autorisation. Il en est de même pour toute piscine d'une surface supérieure à 10m², y compris démontable ou hors sol.

Les formulaires de demande sont téléchargeables sur le site www.service-public.fr rubrique logement urbanisme. Les dossiers sont à déposer en mairie en deux exemplaires. Le service urbanisme de la CCHB est en charge de l'instruction.

CÔTÉ SICTOM, COLLECTES, TRI SELECTIF ET DECHETTERIE.

Si nous consacrons un long article à cette question, c'est qu'elle est très importante.

Depuis le 7 octobre, le SICTOM de la Communauté de Communes du Haut Béarn a réorganisé les collectes et défini un nouveau calendrier.

4500 foyers de 26 communes ont été dotés d'un bac à capot jaune que nous vous avons distribué pour le tri sélectif.

La collecte des ordures ménagères (sacs noirs dans les bacs à capots verts continue régulièrement chaque jeudi.

La collecte du tri sélectif (bac à capot jaune) s'effectue le mardi toutes les 2 semaines impaires =

Mardi 14 janvier, Mardi 28 Janvier, Mardi 11 Févrieretc.

LE RESPECT DES CONSIGNES DE TRI EST INDISPENSABLE POUR MAITRISER LES COUTS DU SERVICE.

Le saviez-vous ? Chaque année les erreurs de tri coûtent 50000 € à la collectivité. Les consignes sont simples :

- Seuls les papiers (journaux, revues, magazines) et les emballages (plastiques, carton, métal) se trient.
- Tout le reste part en déchetterie. Consultez le mémo tri (que nous vous avons également distribué) et n'hésitez pas à appeler le SICTOM en cas de doute.

Le SICTOM ayant signalé des anomalies, j'ai été amené à effectuer la collecte avec le camion, jeudi 19 décembre. Effectivement, dans quelques sacs d'ordures ménagères, nous avons trouvé du verre et surtout des bouteilles plastique et des emballages, **ce qui est inadmissible**.

Les bouteilles plastique et les emballages ne doivent être mis que dans les bacs à capots jaunes et le verre uniquement dans les containers de verre (en déchetterie ou aux environs de chez Saldu).

Dans le cas contraire, des refus de collecte pourront être exercés.

Les bons gestes :

- Dans les bacs jaunes individuels, je n'utilise pas de sacs, je dépose directement en vrac dans mon bac, les emballages et les papiers
- Je dépose mes emballages bien vidés, inutile de les laver. Je n'imbrique pas les emballages pour faciliter le tri au centre de tri.
- Je présente mon bac au bord de la chaussée, poignée tournée vers la rue, la veille au soir de la collecte, et je le rentre ensuite : pas de bac à demeure en bord de route !



Les déchetteries évoluent

« Apporter ses déchets à la déchetterie, c'est accomplir un geste citoyen pour l'environnement, en offrant une seconde vie à ses déchets : recyclage, valorisation, traitement... »

Pour améliorer votre expérience en déchetterie, votre déchetterie évolue :

- Plus d'heures d'ouvertures (+14 heures) sur l'ensemble des 8 déchetteries du territoire
- Signalisation des bennes par des panneaux
- Vidéo protection et télésurveillance 7j/7 et 24h/24 (premier trimestre 2020)
- Contrôle d'accès par badge (deuxième trimestre 2020)

Autres bons gestes :

- Donnez au lieu de jeter : pensez aux associations ou aux structures d'insertion. Ils donneront une deuxième vie à vos objets.
- Venez accompagné: l'agent n'a pas vocation à décharger les véhicules.
- Respectez les consignes de tri de l'agent : l'agent vous accompagne dans votre geste de tri, n'hésitez pas à lui demander un conseil.
- Optimisez votre temps : pensez à regrouper vos déchets par catégorie dans votre chargement.

La prévention des déchets

Le tri sélectif à la maison et le tri en déchetterie ne sont pas les seuls moyens de réaliser des économies...

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !

Trier ses déchets c'est bien, mais les réduire c'est encore mieux !

Face à la hausse constante du volume de nos déchets, il existe des gestes simples pour les réduire :

- Privilégier les produits réutilisables, lavables, durables...
- Choisir les produits à la coupe ou en vrac
- Utiliser les produits rechargeables
- Préférer les grands formats aux portions individuelles
- Ne consommer que les fruits et légumes de saison
- Avant d'acheter un matériel, essayer de le louer ou de vous le faire prêter
- Avant de jeter un matériel, essayer de le faire réparer ou de le donner
- Retirer au SICTOM un « STOP PUB » pour votre boîte aux lettres.
- Demander au SICTOM un composteur individuel pour composter vos déchets.
- Consommer l'eau du robinet
- Eviter le gaspillage alimentaire.



Un doute ? Une question sur le tri ? Contactez le SICTOM au 05.59.39.55.10

Nota Bene : Vous pouvez aller dans toutes les déchetteries de la CCHB.

PACS : Mélanie LEROY et Quentin LACOTTE



Notre sympathique couple de nouveaux habitants s'est installé dans sa nouvelle maison Impasse de la Gare et s'est pacsé en mairie le 25 Novembre. Le Conseil Municipal leur présente tous ses vœux de bonheur.

ETAT CIVIL 2019 :

Naissances : Théo BOURDET de Laurent et Nathalie CAPDEPON, le 8 janvier
Nora BARRAQUÉ de Hervé et Imane BAYANE le 20 octobre
Titouan POURTAU de Frédéric et Hélène URRUTY le 9 décembre

Le Conseil Municipal félicite les heureux parents et adressent ses vœux aux nouveaux nés.

Décès : Dominique JEANJOT le 6 janvier
Prospérine CASSOU/AGEST le 3 mars
Adolphe POURTAU le 31 juillet
Odette AGEST/LAGOUARDE le 7 août
Pierre BOURDET le 14 août
Charlotte MIQUEU/TISNE le 20 octobre

Notre commune a été particulièrement éprouvée cette année et nous présentons nos amicales condoléances aux familles.

HISTOIRE DE CHATS :

Nos amis les chats sont des animaux adorables, mais une femelle peut mettre bas tous les deux mois et donner naissance à quatre, cinq ou six chats. A ce rythme-là, la situation devient vite ingérable si leurs maîtres ne prennent pas leurs responsabilités. C'est ce qui se passe par exemple au quartier de l'Arrecq de Cassou, où les chats pullulent... et les plaintes aussi !

Il n'y a pas d'autre alternative à la castration des mâles et à la stérilisation des femelles, et chaque propriétaire de chat doit l'assumer. Selon le code rural et l'article L211-23, est considéré en divagation tout chat sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. Le maire prescrit que tous les chats en divagation seront conduits à la fourrière. Il peut, par arrêté, à son initiative faire procéder à leur capture. Trois associations ont été contactées.

- Les 4 pattes du Piémont Oloronais
- Sans toit ni toi
- La SACPA

à qui les chats qui divagent pourraient être confiés s'ils ne sont pas castrés ou stérilisés.

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi et Jeudi : 9 h/12 h (fermé au public sauf urgence)
 14 h/17 h

Une vidéo du village réalisée par HBTv est consultable sur:

<https://www.youtube.com/watch?v=ooldPtBEWNI>

